

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), le lundi 7 octobre 2024, à 19 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :

Mesdames Suzanne Jutras et Elizabeth Bernatchez
Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier, Gaétan Roy et Sylvain Hamel

Tous les membres du conseil et formant quorum.

Madame Holly Dobb, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire.

CETTE SÉANCE DU CONSEIL EST ENREGISTRÉE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HAMEL

2024-10-181

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté en laissant le varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du 9 septembre et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2024

4. Suivi des résolutions et/ou dossiers

5. Période de questions du public

6. Rapport des activités du maire et des conseillers(ères)

7. Demande de contributions ou d'appui

7.1 Résolution pour la contribution de 250 \$ à la fête des nouveaux arrivants

8. Administration générale

8.1 Dépôt de l'état des activités financières au 30 septembre 2024

8.2 Dépôt des comptes payés et adoption des comptes à payer au 30 septembre 2024

8.3 Résolution pour les frais d'adhésion à l'ADMQ pour Holly Dobb

8.4 Dépôt des intérêts pécuniaires du maire Robert Gladu, des conseillers, Martin Loubier, Gaétan Roy et Guy Lapointe

9. Incendie et sécurité publique

10. Réseau routier — voirie

10.1 Résolution pour mandater la firme DTA Consultants S.E.N.C. à produire les plans et devis pour le pont McVetty-McKenzie. Un plan pour les réparations permanentes et 1 plan pour la conception d'une passerelle temporaire

10.2 Résolution pour le démarrage des travaux et l'application du programme d'aide à la voirie locale, dossier no 00032760-1 - 41085 (5) - 20220718-003 pour les travaux d'amélioration sur la route du lac McGill et les chemins Dell, Lavertu, Péloquin et Brookbury.

10.3 Résolution pour le démarrage des travaux et l'application du programme d'aide à la voirie locale, dossier no FGC68264-41085 (5) — 20240424-015 pour les travaux d'amélioration des routes.

11. Hygiène du milieu

12. Urbanisme, aménagement et développement

12.1 Résolution pour demander à Domtar d'émettre des baux à tous les propriétaires de résidence sur le Territoire Mar-Rin et d'en transmettre une copie à la municipalité.

13. Loisirs et culture

14. Correspondance

15. Varia — ouvert

15.1 Début des travaux sur le petit pont à Gould

15.2 Location d'une salle pour 170 \$ à Construction Durand pour 4 semaines

15.3 Résolution pour fournir une lettre d'appui au Nano Fest pour leur demande de subvention

16. Période de questions sur les sujets traités

17. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 SEPTEMBRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2024

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2024 et de la séance extraordinaire du 30 septembre 2024 qu'ils ont pris connaissance de leurs contenus;

IL EST PROPOSÉ PAR **SUZANNE JUTRAS**

2024-10-182

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal du 9 septembre 2024 et du procès-verbal du 30 septembre 2024 et que les procès-verbaux soient adoptés tel que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET DES DOSSIERS

Le suivi des résolutions s'est effectué dans les premières semaines du mois.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Des questions du public ont été posées. Divers sujets ont été traités.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES)

LA MAIRE ROBERT GLADU

- 3 septembre — atelier de travail
- 3 septembre — entrevues d'embauche DG
- 6 septembre — visite église Chalmers avec MRC
- 8 septembre — représentant visite église Chalmers
- 9 septembre — conseil municipal
- 10 septembre — rencontre avec la sécurité publique MRC
- 11 septembre — rencontre à Scotstown TECQ 19-24
- 13 septembre — rencontre comité plan budgétaire
- 16 septembre — rencontre à Scotstown collecte
- 17 septembre — rencontre du comité Ose le Haut MRC
- 18 septembre — rencontre à Scotstown entretien 257
- 23 septembre — atelier de travail
- 24 septembre — conférence de presse — Zone neutre
- 25 septembre — reconnaissance scolaire
- 30 septembre — atelier de travail et séance extraordinaire

Rencontre non rémunérée par la municipalité

- 10 septembre — atelier de travail — MRC
- 12 septembre — rencontre signature contrat nouvelle DG
- 18 septembre — conseil des maires MRC

LA CONSEILLÈRE ELIZABETH BERNATCHEZ, SIÈGE N° 1

- 3 septembre — atelier de travail
- 3 septembre — entrevues d'embauche DG
- 3 septembre — atelier préconseil municipal
- 4 septembre — liste des nouveaux arrivants

- 5 septembre — communications pour le Reflet
- 9 septembre — visite pour liste des nouveaux arrivants
- 9 septembre — conseil municipal
- 13 septembre — atelier pour mandat suivi d'encaisse
- 20 septembre — atelier pour mandat suivi d'encaisse
- 22 septembre — préparation de la communication pour la fermeture du pont de la Route 257
- 23 septembre — atelier de travail
- 24 septembre — atelier nouveaux arrivants
- 25 septembre — remise des certificats, nouveaux diplômés
- 30 septembre — atelier de travail et séance extraordinaire

LE CONSEILLER GUY LAPOINTE, SIÈGE N° 2

- 3 septembre — atelier de travail
- 9 septembre — conseil municipal
- 23 septembre — atelier de travail
- 24 septembre — conférence de presse — Zone neutre
- 25 septembre — remise des certificats, nouveaux diplômés
- 30 septembre — atelier de travail et séance extraordinaire

Rencontre non rémunérée par la municipalité

- 6 septembre — bénévole P'tit Pub
- 12 septembre — bibliothèque
- 19 septembre — CA régie incendie HSF

LE CONSEILLER MARTIN LOUBIER, SIÈGE N° 3

- 3 septembre — atelier de travail
- 23 septembre — atelier de travail
- 25 septembre — remise des certificats, nouveaux diplômés
- 30 septembre — atelier de travail et séance extraordinaire

LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS, SIÈGE N° 4

- 3 septembre — atelier de travail
- 5 septembre — MRC loisirs, assemblée bimensuelle
- 9 septembre — conseil municipal
- 16 septembre — rencontre Teams matières résiduelles Scotstown
- 23 septembre — atelier de travail
- 25 septembre — remise des certificats, nouveaux diplômés
- 30 septembre — atelier de travail et séance extraordinaire

LE CONSEILLER SYLVAIN HAMEL, SIÈGE N° 5

- 3 septembre — entrevues d'embauche DG
- 3 septembre — atelier de travail
- 9 septembre — conseil municipal

LE CONSEILLER GAÉTAN ROY, SIÈGE N° 6

- 3 septembre — atelier de travail
- 9 septembre — conseil municipal
- 23 septembre — atelier de travail
- 24 septembre — conférence de presse — Zone neutre
- 24 septembre — atelier nouveaux arrivants
- 25 septembre — remise des certificats, nouveaux diplômés
- 30 septembre — atelier de travail et séance extraordinaire

7. DEMANDE DE CONTRIBUTIONS OU D'APPUIS

7.1 RÉOLUTION POUR L'AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LA SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDANTS

CONSIDÉRANT QUE la Brigade Ose le Haut accorde une subvention de 80 % jusqu'à concurrence de 1000 \$, afin de couvrir les frais de la soirée d'accueil des nouveaux résidants;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR **ELIZABETH BERNATCHEZ**

2024-10-183

ET RÉSOLU QUE la Municipalité du Canton de Lingwick contribuera à une somme maximale de 250 \$ pour la soirée d'accueil des nouveaux résidants;

ET RÉSOLU QUE la Municipalité du Canton de Lingwick autorise des dépenses pour une somme maximale de 1 250 \$ pour l'organisation et la tenue de la soirée d'accueil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 SEPTEMBRE 2024

L'État des activités financières du mois de septembre a été remis à chacun des membres du conseil.

8.2 DÉPÔT DES COMPTES PAYÉS ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2024

Liste des comptes à payer au 30 septembre 2024

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202400373 (l)		2024-09-03	8	Hydro-Québec	Électricité du 7 juin au 8 août 2024	34,63 \$
202400374 (l)		2024-09-10	8	Hydro-Québec	Électricité du 18 juillet au 17 août 2024	51,13 \$
202400375 (l)		2024-09-03	1092	SYLVIE ETHIER	Entrevue pour nouveau DG et réunion	53,68 \$
202400376 (l)		2024-09-04	1187	Grenier Simone	Achat fil pour ordinateur	22,94 \$
202400377 (l)	21239	2024-09-10	194	Scies à chaîne Claude Carrier	Blade 19 hi lift pour club cadet	113,79 \$
202400378 (l)	21240	2024-09-10	360	CANTON DE HAMPDEN	Fauchage entretien route 257 notre	388,04 \$
202400379 (l)	21241	2024-09-10	641	Centre agricole Expert inc.	Fitting et hose et pressage	123,60 \$
202400380 (l)	21242	2024-09-10	1086	Bumper to Bumper	Gants lunettes protection et sécurité	100,60 \$
202400381 (l)	21243	2024-09-10	1153	Sanivac	Location toilette période 19 juillet au	436,91 \$
202400382 (l)	21244	2024-09-10	1188	POLARD MONIQUE	Aide financière TECQ 2019-2023	695,60 \$
202400383 (l)		2024-09-10	6	Pierre Chouinard & Fils	Carburant diesel 1027,40l	1 665,56 \$
202400384 (l)		2024-09-10	18	JN Denis Inc.	Lumière Del rouge et connecteur	4 109,90 \$
202400385 (l)		2024-09-10	29	Quincaillerie N.S. Girard	Bois plat 14 x 3 x 1/2 (50)	182,39 \$
202400386 (l)		2024-09-10	110	VIVACO groupe coopératif	Achat vis à bois pour le pont couvert	97,12 \$
202400387 (l)		2024-09-10	275	Suzanne Jutras	Frais déplacement août 2024	69,60 \$
202400388 (l)		2024-09-10	537	Superior Sany Solutions division	Tamis urinoir et Univ-4 fini à plancher	99,10 \$
202400389 (l)		2024-09-10	726	Valoris - Régie HSF et	Déchet municipal du 20 août 2024	2 380,31 \$
202400390 (l)		2024-09-10	836	Signalisation de l'Estrie	Panneau pour le pont couvert 60 x 60	255,06 \$
202400391 (l)		2024-09-10	932	PASCAL SÉVIGNY	Déplacement pour le 22 août 2024	19,14 \$
202400392 (l)		2024-09-10	945	EXCAVATION LYNDON BETTS	0 X 4 20174 0 X 4 20175 71,54	995,28 \$
202400393 (l)		2024-09-10	990	J.Marc Laroche Entrepreneur-	Installé abat-jour et ajusté angle coin	390,92 \$
202400394 (l)		2024-09-10	1068	Robert Gladu	Déplacement mois août 2024	156,37 \$
202400395 (l)		2024-09-10	1076	ISABELLE POULIN	Déplacement pour le mois août 2024	79,88 \$
202400396 (l)		2024-09-10	1092	SYLVIE ETHIER	Déplacement août 2024	44,08 \$
202400397 (l)		2024-09-10	1094	Baillargeon, Maxime	Remboursement pour achat de	15,75 \$
202400398 (l)		2024-09-10	1177	Ross électrique	Projet Horizon 2024 installation haut-	587,47 \$

				services		
202400399 (l)		2024-09-10	1017	Bell Gaz ltée	Propane génératrice	151,83 \$
202400400 (l)		2024-09-18	8	Hydro-Québec	électricité du 1 août au 31 août 2024	283,47 \$
202400401 (l)	21245	2024-09-10	9	Magasin général Morin	essence camions août 2024	760,71 \$
202400405 (l)		2024-09-09	1057	B2B2C	Hébergement site Web durée 3 ans	248,35 \$
202400407 (l)		2024-09-23	22	Bell Canada	Téléphonie septembre 2024	87,73 \$
202400408 (l)	21246	2024-09-23	1062	Urbatek	Contrat juin 2024 Urbatek	2 828,50 \$
202400409 (l)	21247	2024-09-23	1188	POLARD MONIQUE	Réalisée PROGRAMMATION N°6	1 391,20 \$
202400410 (l)		2024-09-30	195	Ville de Scotstown	Service de collecte route 227 aout	5 355,56 \$
202400411 (l)		2024-09-24	1030	CAIN LAMARRE	Services prof. Rendus OBNL facture	1 112,39 \$
202400412 (l)		2024-09-24	1152	Cogeco Connexion	Téléphonie et internet mois	123,61 \$
202400413 (l)	21248	2024-09-25	1192	MORIN ALEXIS	Bourse de finissants 2024	250,00 \$
202400414 (l)	21249	2024-09-25	1191	ALIX RÉMI	Bourse de finissants 2024	250,00 \$
202400415 (l)	21250	2024-09-25	1190	RATTELADE CORALIE	Bourse de finissants 2024	250,00 \$
202400416 (l)	21251	2024-09-25	1189	PIGEON LAURELOU	Bourse de finissants 2024	250,00 \$
					TOTAL	26 512,20 \$

Salaires versés en septembre 2024 :

2024-09	3 694,02
2024-09	4 300,82
2024-09	4 578,16
2024-09	5 176,99
Tota	17 749,99

2024-10-184

IL EST PROPOSÉ PAR **MARTIN LOUBIER**

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentés correspondant au chèque déboursé numéro 202400373 au chèque déboursé numéro 202400416 pour un montant de 26 512,20 \$ soit acceptée et leur paiement autorisé et de 17 749,99 \$ pour les salaires du mois de septembre des employés et des élus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.3 RÉSOLUTION POUR LES FRAIS D'ADHÉSION À L'ADMQ POUR HOLLY DOBB

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à l'ADMQ est nécessaire à Mme Dobb afin d'accomplir ses devoirs de directrice générale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR **ELIZABETH BERNATCHEZ**

2024-10-185

ET RÉSOLU QUE les frais d'adhésion à l'ADMQ d'une somme de 995,48 \$ pour Holly Dobb seront déboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.4 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DU MAIRE ROBERT GLADU, DES CONSEILLERS, MARTIN LOUBIER, GAËTAN ROY ET GUY LAPOINTE

Le maire et les conseillers Martin Loubier, Gaétan Roy et Guy Lapointe ont déposé leurs intérêts pécuniaires.

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. RÉSEAU ROUTIER — VOIRIE

10.1 RÉSOLUTION POUR MANDATER LA FIRME DTA CONSULTANTS S.E.N.C. À PRODUIRE LES PLANS ET DEVIS POUR LE PONT McVETTY-McKENZIE, UN (1) PLAN POUR LA RÉPARATION PERMANENTE, ET UN (1) PLAN POUR LA CONCEPTION D'UNE PASSERELLE TEMPORAIRE (VOIR ANNEXE 1 POUR VERBATIM)

CONSIDÉRANT QUE la firme DTA Consultants a produit le carnet de santé du pont McVetty-McKenzie conformément à la résolution **2024-05-79**;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick désire obtenir les plans et devis pour les travaux à effectuer:

- pour la réparation permanente
- pour la conception d'une passerelle temporaire du pont

CONSIDÉRANT QUE les coûts du carnet de santé et les plans et devis font partie de la programmation n°6 de la TECQ 2019-2024

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR **SYLVAIN HAMEL**

2024-10-186

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal du Canton de Lingwick mandate la firme DTA Consultants S.E.N.C. à produire les plans et devis pour le pont McVetty-McKenzie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.2 RÉSOLUTION POUR LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX ET L'APPLICATION DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, DOSSIER no 00032760-1 - 41 085 (5) — 20220718-003, POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION SUR LA ROUTE DU LAC MCGILL, ET LES CHEMINS DELL, LAVERTU, PÉLOQUIN ET BROOKBURY

CONSIDÉRANT QU'une subvention au montant de 80 000 \$ a été accordée à la Municipalité du Canton de Lingwick pour l'amélioration des chemins mentionnés dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR **GAETAN ROY**

2024-10-187

ET RÉSOLU QU'aura lieu le démarrage des travaux et l'application du programme d'aide à la Voirie locale, dossier n° **00032760-1 - 41 085 (5) — 20220718-003**, pour les travaux d'amélioration sur la route du lac McGill et les chemins Dell, Lavertu, Péloquin et Brookbury.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.3 RÉSOLUTION POUR LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX ET L'APPLICATION DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION DOSSIER N° FGC68264-41085 (5) — 20240424-015 POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES ROUTES

CONSIDÉRANT QU'une subvention d'une somme de 15 000 \$ a été accordée à la Municipalité du Canton de Lingwick pour l'amélioration des routes dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particulier d'amélioration;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR **MARTIN LOUBIER**

2024-10-188

ET RÉSOLU QU'aura lieu le démarrage des travaux et l'application du programme d'aide à la Voirie locale, dossier n° **N° FGC68264-41085 (5) — 20240424-015**, pour les travaux d'amélioration des routes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

12.1. RÉSOLUTION POUR DEMANDER À DOMTAR D'ÉMETTRE DES BAUX À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE MAR-RIN ET D'EN TRANSMETTRE UNE COPIE À LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick souhaite avoir une vision plus claire sur les constructions et transactions immobilières sur le Territoire Mar-Rin ;

CONSIDÉRANT QUE des droits de mutation doivent être perçus lors d'une transaction immobilière sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE seulement huit (8) résidences sur le Territoire Mar-Rin paient des taxes municipales directement à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'IL est attendu que la municipalité offre des services à toutes les résidences sur le Territoire Mar-Rin,

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit tenir à jour ses registres concernant la population présente sur le territoire ;

EN CONSÉQUENCE

2024-10-189

IL EST PROPOSÉ PAR **SYLVAIN HAMEL**

ET RÉSOLU de demander à Domtar d'émettre des baux à tous les propriétaires de résidence sur le Territoire Mar-Rin et d'en transmettre une copie à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13. LOISIRS ET CULTURE

14. CORRESPONDANCE

La correspondance a été transmise aux élus.

15. VARIA — OUVERT

15.1— Début des travaux sur le petit pont à Gould

15.2— Location d'un local pour 170 \$ à Construction Durand pour 4 semaines

15.3— RÉSOLUTION POUR ÉMETTRE UNE LETTRE D'APPUI À NANOFEST AFIN DE LES SOUTENIR DANS LEUR DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

CONSIDÉRANT QU'une subvention permettrait au NanoFest d'impliquer plus de gens de la communauté locale dans le festival en plus d'offrir la gratuité à tous les résidents de Lingwick;

EN CONSÉQUENCE

2024-10-190

IL EST PROPOSÉ PAR **MARTIN LOUBIER**

ET RÉSOLU d'émettre une lettre d'appui à NanoFest afin de soutenir leur demande de subvention auprès du gouvernement fédéral.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

16. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Des questions ont été adressées sur des sujets traités lors de la séance ordinaire.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-10-191

IL EST PROPOSÉ PAR **GUY LAPOINTE**

De lever l'assemblée à 20 :39.

Certificat de crédit numéro 2024-10-01

Je soussignée, Holly Dobb, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu
Maire

Holly Dobb
Directrice générale et greffière-trésorière

ANNEXE 1

Canton de Lingwick
CONSEIL MUNICIPAL
7 octobre 2024

Verbatim pour les points relatifs au pont couvert
Sujets abordés : Classification / Accès piétonnier

Sujet Classification 🕒 2024-10-05

Historique :

2023-10-06 : Demande de classification par Sylvain Drolet, Directeur Général, Municipalité de Lingwick

2024-05-06: Résolution pour la mise en attente de la demande de classification

2024-05-10 : Suivant discussion avec le député François Jacques, confirmation au maire qu'il est trop tard pour la mise en attente de la demande. Elle est maintenant entre les mains du ministre.

2024-08-05 : Réception de la lettre officielle (datée du 18 juillet) accompagnant l'Avis d'intention de classement d'un bien patrimonial.

2024-10-02 : Rencontre avec Patrimoine Québec : Le pont est admissible aux Programmes d'aide aux immobilisations (PAI) Il est présentement cité = 40%, s'il est classé = 50%.

Connaître les types de factures applicables aux subventions à 50%. Passerelle = non en aucun cas. Clarification de la démarche pour l'obtention des remises dans le cadre d'une rénovation majeure. Énumération des contributeurs potentiels

2024-10-07 : En attente d'une rencontre entre la Municipalité et le Ministère afin d'expliquer le pourquoi de vouloir citer.

2024-10-09 : Rencontre entre le Ministère de la culture et le Comité des citoyens :

Possibilités de contestation :

Dans les 60 jours qui suivent la transmission de l'avis d'intention de classement, toute personne peut faire des représentations auprès du Conseil du patrimoine culturel du Québec (<https://cpcq.gouv.qc.ca/>).

Opinion du conseil Municipal: NE PAS CONTESTER

Travaux permis :

Suivant vérification auprès de la responsable au Ministère de la Culture et des Communications, la classification d'un bien n'interdit pas à la Municipalité de poursuivre ou entamer des travaux. Les exigences par le Ministère sont allégées pour permettre aux Municipalités plus de flexibilité.

Nous devons : 1) Faire faire le suivi des travaux par une firme d'ingénierie autorisée et faire la complétion des travaux par des gens détenant les cartes de la CCQ spécifiques. 2) Préservation du patrimoine (architecture et matériaux), ce que la Municipalité aurait tout de même respecté sans la classification.

Allègement de la facture nette aux citoyens :

1) Augmentation des subventions accordées par le Ministère de 10%. 2) Selon la responsable du Ministère, la classification semble d'un plus grand attrait pour d'éventuels donateurs. 3) Également, certains contributeurs en ingénierie du MTQ nous ont confirmé être prêts à s'investir bénévolement.

Sujet Accès piétonnier

Le carnet de santé a été produit par la firme d'ingénierie DTA le 19 juillet, et reçu le 5 août au retour des vacances.

Selon l'avis de l'avocat, la Municipalité a choisi que ce document sera conservé avec un statut confidentiel. *La Municipalité peut refuser de communiquer un renseignement industriel ou financier, commercial ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'émetteur ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne. (LOI 22)*

En résumé, ce qui bloque l'accès piétonnier est la capacité portante. Elle est actuellement de 12 lbs au p2 alors que le minimum requis est de 85 lbs au p2.

Selon la firme d'ingénierie, tous les travaux doivent être effectués pour redonner l'accès piétonnier. De sorte à NE PAS avoir à retoucher du 0-2 ans pour faire du plus long terme. *Il est à noter que des travaux TEMPORAIRES pourraient redonner l'accès piétonnier dans l'attente de l'obtention de tout ce que comporte les travaux PERMANENTS. On parle de soutènement temporaire à l'intérieur de pont.*

Ceci est habituellement accepté par le Ministère car : Matériaux réutilisables pour les travaux permanents.

Plans 6 à 8 000\$ 3 à 4 semaines. Mise en place 2 à 3 semaines. Coûts à confirmer.

Travaux permanents :

- Coût approximatif de ces travaux PERMANENTS en 2025 : 1,65 millions \$
- Durabilité : +/-125 ans
- Plans et devis 40 à 60 000\$, à préparer à l'automne dans le but de
- Appel de soumissions début 2025 (coûts inférieurs en début d'année)
- Surveillance du chantier 112 000\$
- Durée 4 mois. Été si pont reste en place / hiver si pont déplacé. (deux options selon entrepreneurs pour la réalisation des travaux)